

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie - UBCN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Lettres* réunit deux parcours : *Lettres modernes* et *Lettres classiques*. Chacun de ces parcours est construit de manière progressive : en Lettres modernes, elle se fait autour d'un solide tronc commun et d'une spécialisation avec deux orientations en troisième année (L3) : *métiers de l'enseignement* (orientation A) et *littérature, métiers du livre et de la culture* (orientation B) ; en Lettres classiques, après un semestre qui met l'accent sur la méthodologie propre aux langues anciennes pour accueillir des débutants dans ces langues, le parcours se spécialise du deuxième au quatrième semestre avant d'accueillir des Unités d'Enseignement (UE) d'approfondissement et d'ouverture en dernière année (philosophie antique, par exemple). Les cours spécifiques de lettres classiques, étant donné les petits effectifs dans ce parcours, sont ouverts à titre d'options à d'autres formations (Arts du spectacle, Philosophie, Lettres modernes, Histoire, Langues Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE)). Les deux parcours ont des cours mutualisés et des passerelles entre eux, mais ils se distinguent aussi par leurs projets professionnels relativement différenciés.

Le principal débouché de cette licence demeure l'enseignement. Les autres orientations professionnelles visées sont les métiers du livre et de l'édition, les métiers de la culture et du patrimoine, la fonction publique administrative, la recherche.

Le parcours Lettres classiques va disparaître en tant que tel, et un renouvellement de fond est annoncé, qui devrait se faire par les humanités numériques, dont quelques enseignements étaient déjà présents dans l'offre de formation 2013-2017.

Synthèse de l'évaluation

Pour les deux parcours, *Lettres modernes* et *Lettres classiques*, les contenus sont en très bonne adéquation avec les objectifs visés et tout à fait conformes à ce qui se pratique habituellement en France dans ce type de formation. La progressivité, qu'elle aille dans le sens de la spécialisation (Lettres modernes) ou de l'approfondissement et de l'ouverture (Lettres classiques) est très bien pensée. La dimension (pré)professionnalisante est également bien prise en compte en Lettres modernes, avec des UE dédiées, en particulier en troisième année (L3) ; il manque cependant une mise en contact avec les métiers envisagés dans l'orientation B (Métiers du livre et de la culture). En revanche, la professionnalisation aux métiers de l'enseignement, dans l'orientation A, est meilleure, assurée notamment par un stage d'observation en L3.

L'équipe pédagogique apparaît comme bien fournie et il y a de la part du corps enseignant une attention manifeste à l'encadrement et au suivi des étudiants : par un système de référents en première année (L1), par un tutorat qui n'est pas limité à la première année, par l'accessibilité pour tous des cours à distance (d'où, éventuellement, des pratiques pédagogiques différentes). En Lettres classiques, il est question, à plusieurs reprises, d'un manque d'attractivité de la formation auquel il est nécessaire de remédier, sans que des initiatives particulières soient mises en place.

Le pilotage apparaît comme insuffisant : il est question de plusieurs directrices pour les deux parcours, et surtout, le contact entre les deux n'apparaît pas, alors même que les Lettres classiques sont en difficulté.

Une baisse des effectifs a été endiguée en Lettres modernes, et l'évolution est bonne depuis 2013. En Lettres classiques, en raison des faibles effectifs, le parcours est entré en phase de reconversion et un renouvellement est attendu, d'une part par une intégration partielle des enseignements dans une future licence Humanités, et d'autre part par la création d'un diplôme d'université (DU) de Langues anciennes, qui permettrait de mieux valoriser les compétences acquises par les étudiants, issus de formations diverses, dans ce domaine. L'insertion professionnelle est satisfaisante, même s'il n'est pas fait état d'une connaissance très fine de celle-ci (les informations fournies par l'Observatoire Unicaen sont très lacunaires) : une enquête informelle mais efficace réalisée en 2012 a confirmé que la majorité (53 %) des étudiants, après avoir poursuivi en master, devenaient enseignants ou formateurs d'adultes ; les autres secteurs d'activité

réputés atteints sont l'édition, le journalisme et les bibliothèques ; les librairies ; la publicité, la communication, la gestion de contenu-web.

Points forts :

- Deux formations en bonne adéquation avec leurs objectifs, aux cursus bien construits.
- Réactivité de l'équipe pédagogique face aux difficultés rencontrées (endiguement de la baisse d'effectifs vers 2010 et reconfiguration prévue du parcours Lettres classiques).
- Bon encadrement, tant pour l'enseignement que pour le présentiel.

Points faibles :

- Absence d'une vue d'ensemble sur la licence, défaut apparent de pilotage.
- Suivi des cohortes insuffisant ou lacunaire.
- Compétences transversales insuffisamment développées, notamment dans le numérique et en langues vivantes.

Recommandations :

Le manque de concertation dont il est fait état avec regret à plusieurs endroits du dossier devrait être corrigé surtout dans la perspective du renouvellement de fond annoncé du côté des Lettres classiques. Une réorganisation ou une consolidation du pilotage pourrait être bienvenue, avec, peut-être, moins de directeurs ou directrices, mais des responsables de parcours et de mention qui s'ajoutent aux responsables d'année et référents.

L'adossement des langues anciennes à la licence Humanités qui est annoncée est une bonne idée à la condition que les Lettres classiques y aient une vraie place et que le numérique y soit vraiment développé : un lien est sans doute à faire avec le master *Document*, notamment la spécialité *EMT* (Edition, Mémoire des Textes) et avec les activités de recherche très nombreuses et dynamiques en cours, en Humanités numériques, dans les équipes de recherche liées et au sein du pôle Document numérique de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de l'Université de Caen.

Il serait utile d'intégrer un stage à la L3 de Lettres modernes, parcours B (métiers du livre et de la culture), une occasion de rencontres avec des professionnels en tout cas : la dimension pré-professionnalisante est ici à renforcer.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le contenu de la formation dans chaque parcours est en bonne adéquation avec ses objectifs pédagogiques et professionnels.</p> <p>L'organisation en tronc commun avec spécialisation en L3 est bien pensée et bien en place en Lettres modernes. En L3, en effet, les étudiants inscrits dans le parcours A (métiers de l'enseignement) bénéficient d'un entraînement aux exercices de concours avant leur inscription future en Master MEEF. Dans le parcours B (métiers du livre et de la culture), des cours optionnels et variés sont proposés en fonction des différents débouchés envisagés.</p> <p>En Lettres classiques, la spécialisation est également bien pensée, depuis un premier semestre d'intégration à une ouverture ou un approfondissement en dernière année. Il faut noter que la plupart des enseignements sont mutualisés, y compris les cours de spécialité (latin et grec notamment). Le problème principal de ces mutualisations est que les étudiants des autres formations qui valident ces enseignements ne voient pas leur niveau (élevé) d'apprentissage suffisamment reconnu. Le DU de langues anciennes qui devrait se mettre en place pourrait remédier à cela. Dans l'état actuel des choses et a fortiori dans la perspective de la transformation des Lettres Classiques en Humanités, la place faite à des UE d'humanités numériques mériterait d'être élargie.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Il y a d'autres formations de Lettres modernes dans la région (au Havre et à Rouen), mais les bassins de recrutement restent distincts. En revanche, en Lettres classiques, on mesure que si la formation disparaît complètement à</p>

	<p>Caen, il y aura un grand vide, puisque les formations de ce type ont disparu à Rennes, à Rouen, au Mans.</p> <p>Le positionnement dans le champ est bon, en raison du caractère pluridisciplinaire des formations, des mutualisations d'enseignements, de conventions particulières (ainsi, entre Lettres modernes et Arts du spectacle, même si ce lien particulier n'est pas présenté dans le détail).</p> <p>L'environnement culturel est très dynamique. Des partenariats existent déjà avec des institutions culturelles (Théâtre de Caen, Comédie de Caen, Musée des Beaux-Arts); peut-être pourraient-ils être étendus à des librairies ou à des agences de communication, par exemple.</p> <p>Il faut noter que la licence Lettres organise chaque année un atelier d'écriture que les étudiants peuvent suivre au premier semestre. Il est encadré par un écrivain et débouche sur une publication.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les rédacteurs du dossier évoquent à de nombreuses reprises dans la partie Lettres modernes une pénurie des moyens due à un gel des postes du département et entraînant des effectifs trop importants dans les enseignements de TD et des difficultés d'encadrement : pourtant, le taux d'encadrement n'est pas faible (43 enseignants-chercheurs pour 280 étudiants, sachant qu'on ne sait pas vraiment quel enseignant est vraiment rattaché à la mention et au département de Lettres).</p> <p>Il y a un manque de lien manifeste entre les deux départements (Lettres modernes et Lettres classiques).</p> <p>Dans la partie Lettres modernes, l'équipe se définit comme « soudée », mais une présentation de celle-ci n'est pas fournie, et cette affirmation ne se vérifie pas au-delà du parcours.</p> <p>Le manque de concertation est d'ailleurs déploré, d'une manière générale, dans la partie lettres classiques, à propos du rapport avec les autres formations où les enseignants sont engagés. Dans la rubrique dédiée, le pilotage n'apparaît pas de façon très nette.</p> <p>En Lettres modernes, il y a des enseignants référents de première année (L1, ils sont au nombre de cinq) et des enseignants responsables pédagogiques pour chacune des trois années (L1, L2, L3). Il n'est pas question, en revanche, de responsable de parcours ou de mention. Cette dernière apparaît ainsi comme la juxtaposition de deux parcours, et le pilotage apparaît comme grandement défaillant.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont en hausse en Lettres modernes en L1, après des années de baisse (133 inscrits en 2014-2015, par rapport à 117 en 2010-11) ; ils sont stables (en légère baisse) depuis deux ans en L2 et L3 (78 en L2, 84 en L3 pour la dernière année où l'on dispose de tous les chiffres). La réussite n'est pas très bonne entre la L1 et la L2 (61 étudiants admis sur 109 en 2013-2014, mais 73 sur 84 étudiants décrochent leur licence du premier coup en troisième année).</p> <p>En Lettres Classiques, l'équipe juge que le seuil critique a été atteint (6, 5 et 4 inscrits respectivement en L1, L2 et L3 la dernière année 2014-15)</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Il y a des liens avec LASLAR (Lettres, Arts du Spectacle, Langues romanes, EA 4256) d'une part (Lettres modernes) et avec le CRAHAM (Centre de Recherches Archéologiques et Historiques Anciennes et Médiévales, UMR 7273) d'autre part (Lettres classiques). Le rapport avec les équipes de recherche est rendu concret par une UE dans chaque parcours (d'initiation à la recherche en L3 pour lettres modernes, de découverte des humanités numériques en L1 pour les lettres classiques). Ce rapport pourrait être accru.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La dimension de pré-professionnalisation est bien prise en compte en Lettres modernes : il est annoncé que la réflexion sur la professionnalisation va être poursuivie, notamment en différenciant dès les premiers semestres les options. Il est peut-être plus urgent de renforcer la pré-professionnalisation en L3 pour les étudiants qui s'orientent vers les métiers du livre et de la culture (ou encore de la communication) et qui sont trop peu mis en contact avec des professionnels de leur branche.</p> <p>En revanche, en lettres classiques, aucun dispositif particulier n'existe à ce jour.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages devrait être revue et améliorée : quand ils existent (c'est le cas pour le parcours A de la licence 3 en lettres modernes, avec un stage d'observation en établissement scolaire), ils ne sont pas affectés d'ECTS. Surtout, il manque un stage dans le parcours B de la troisième année de Lettres modernes, où le contact avec les différents métiers, voire de futurs recruteurs, apparaît comme essentiel).</p> <p>Le stage d'observation n'est pas présenté dans le détail pour Lettres classiques.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Des étudiants étrangers (21 en L1, 9 en L2, 9 en L3) sont accueillis dans la licence (parcours Lettres modernes) dans le cadre des échanges ERASMUS. En ce qui concerne la mobilité sortante, il est question d'échanges réguliers avec une dizaine d'universités européennes, mais les données chiffrées ne sont pas très claires. Par ailleurs, ce sont les étudiants de master qui sont surtout encouragés à bénéficier de ces échanges. Le faible niveau des étudiants en langue vivante est présenté comme un inconvénient.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Un recrutement actif (participation aux forums, Salon de l'étudiant...) se fait en Lettres modernes.</p> <p>Des passerelles ou des liens de réorientation existent avec les Arts du spectacle pour les lettres modernes et avec les Sciences du langage pour les lettres classiques, mais il n'y a pas de données chiffrées à ce sujet.</p> <p>L'arrivée des étudiants des classes préparatoires n'est pas cadré : des étudiants arrivent, mais on ne sait pas bien comment se passe l'examen de leurs dossiers.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite consistent dans l'encadrement assuré par référents et tuteurs en lettres modernes : un suivi sans doute bénévole (on retrouve la question du manque de moyens), et de qualité en tant qu'il est personnalisé.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Il existe un très bon dispositif pour rendre accessible les enseignements à distance grâce au CEMU (Centre d'enseignement Multimédia Universitaire) : d'abord destiné en priorité aux étudiants handicapés, salariés, ayant des difficultés particulières, il est accessible à tous. Le C2i est proposé (non imposé) en ligne aux étudiants par la CEMU.</p> <p>L'utilisation de Moodle n'est pas détaillée et d'une manière générale, ici, l'usage du numérique n'est pas mis en avant (mais la dimension culture numérique est bien prise en compte ailleurs, à propos du suivi des compétences). On pourra s'en étonner, à l'heure où le parcours Lettres classiques doit être repensé en humanités numériques.</p> <p>Les étudiants en situation de handicap sont pris en charge par une commission pédagogique qui s'occupe aussi de la VAE.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation auraient pu être davantage détaillées, en particulier en ce qui concerne le contrôle continu, surtout en lettres modernes.</p> <p>En Lettres classiques, les jurys, composés des enseignants ayant participé à la formation, se réunissent à chaque semestre. En Lettres modernes, ils se réunissent trois fois par an (décembre, mai, juin), à l'issue des sessions d'examens : ils sont convoqués par les responsables d'années, qui les président pour l'année qui les concerne, et sont ouverts à tous les enseignants de l'équipe pédagogique.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'y a pas assez de données (nombre d'étudiants concernés, taux de réussite) en ce qui concerne le TELC, le CLES et le C2i.</p> <p>Les compétences transversales décrites sont restreintes à l'anglais, à la documentation et aux TICE (dans le cadre des heures de méthodologie), au projet personnel étudiant, à propos de la première année de licence.</p> <p>Il n'y a pas de Portefeuille d'expériences et de compétences (PEC), le dispositif n'existe pas au niveau de l'Université.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Il y a le plus souvent poursuite d'études en master, recherche, MEEF ou pro (Document) et le débouché principal reste les métiers de l'enseignement.</p> <p>Il y a peu de données chiffrées pour apprécier pleinement l'insertion professionnelle en particulier. Les données fournies par l'Observatoire</p>

	<p>Unicaen sont très lacunaires.</p> <p>Un sondage effectué via Facebook une année donnée (2012) du côté des Lettres modernes fournit des résultats intéressants, mais il est trop isolé. Il aurait au moins fallu instaurer cette pratique de manière durable.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Des questionnaires anonymes ont été élaborés pour être soumis aux étudiants et analysés ensuite par un « conseil de perfectionnement ». Ce dernier consiste en fait en une sorte de commission pédagogique restreinte, avec les directeurs de départements et les responsables pédagogiques d'années. La pénurie de moyens est invoquée pour expliquer l'absence d'un vrai conseil de perfectionnement ; mais il s'agirait surtout de solliciter des extérieurs, ne serait-ce que d'anciens étudiants insérés dans la vie professionnelle.</p> <p>Les synthèses tirées des questionnaires anonymes ont été prises en compte et ont donné lieu à quelques réaménagements dans la formation, en ce qui concerne les langues vivantes et la méthodologie.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence Lettres parcours Lettres classiques, champ de formation
Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Comme il est indiqué page 31 de notre dossier, « Une très grande partie des enseignements du parcours lettres classiques relève d'un socle commun avec le parcours lettres modernes [...] Nous ne détaillerons donc ici que les items spécifiques du parcours et nous renvoyons au volet I pour tous les items qui font l'objet d'un même bilan que le parcours Lettres modernes ». Néanmoins il apparaît dans le rapport d'évaluation que, pour certains items, des données ont été jugées absentes, alors que dans le dossier elles devaient être considérées comme communes ou bien similaires au parcours Lettres modernes.

C'est pourquoi nous voudrions apporter des précisions sur certains points du dossier d'évaluation HCERES qui nous a été communiqué. En particulier, nous préciserons les points suivants :

- Place de la professionnalisation, p. 5 ;
- Place des projets et des stages, p. 6 ;
- Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite, page 6 ;
- Place des lettres classiques dans la nouvelle offre de formation envisagée pour 2017-2021 (pages 3, 4, 5).

1 - Concernant les remarques sur la **place de la professionnalisation et des stages**, il est indiqué dans le rapport d'expertise : « La dimension de pré-professionnalisation est bien prise en compte en Lettres modernes [...] En revanche, en lettres classiques, aucun dispositif particulier n'existe à ce jour » et « Le stage d'observation n'est pas présenté dans le détail pour Lettres classiques ».

Il existe dans le parcours Lettres classiques le même dispositif que dans le parcours de Lettres modernes (L1, S2, LC 25), cf. p. 18 de notre dossier, parcours LM, « PPE & orientation », et, en L3 S5, l'UE de pré-professionnalisation est commune aux deux parcours : cf. notre dossier p. 36 : « une UE de pré-professionnalisation est intégrée aux enseignements de L3 ; en S2, l'UE de méthodologie permet aux étudiants de définir leur projet personnel encadré et d'engager, en coordination avec les intervenants de l'Espace Orientation Insertion, une réflexion personnalisée sur les débouchés professionnels de la formation » ; pour le descriptif complet de l'UE mutualisée, dont le stage d'observation, nous renvoyons pages 12-13, parcours LM.

2 - Au sujet des « **Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite** », dans le rapport d'expertise il est indiqué que « Un recrutement actif (participation aux forums, Salon de l'étudiant...) se fait en Lettres modernes.

Nous voudrions ajouter qu'en Lettres classiques également, toutes les actions présentées dans le domaine du recrutement du parcours Lettres Modernes (page 14, rubrique « points forts ») sont mises en œuvre depuis de nombreuses années ; et concernant le portail APB, nous nous engageons chaque année à répondre de façon individualisée à tout lycéen qui dépose une candidature pour le parcours LC.

Sous ce même item il est également indiqué dans le rapport que « Les dispositifs d'aide à la réussite consistent dans l'encadrement assuré par référents et tuteurs en lettres modernes ».

Nous précisons ici que, en Lettres classiques, les mêmes dispositifs qu'en Lettres modernes sont appliqués : enseignant-référent, responsables d'année pour favoriser l'encadrement des étudiants et leur mise en confiance et donc leur réussite ; tutorat en L1 en langues anciennes assuré par des étudiants de M1 ou M2 (cf. p. 14).

3 - Place des lettres classiques dans la nouvelle offre de formation envisagée pour 2017-2021

Il est précisé dans le rapport, page 3 : « En Lettres classiques, en raison des faibles effectifs, le parcours est entré en phase de reconversion et un renouvellement est attendu, d'une part par une intégration partielle des enseignements dans une future licence Humanités, et d'autre part par la création d'un diplôme d'université (DU) de Langues anciennes, qui permettrait de mieux valoriser les compétences acquises par les étudiants, issus de formations diverses, dans ce domaine » et pages 4-5 « En Lettres classiques, on mesure que si la formation disparaît complètement à Caen, il y aura un grand vide, puisque les formations de ce type ont disparu à Rennes, à Rouen, au Mans ».

Dans notre dossier, pages 39-40, nous envisageons trois pistes pour la formation en lettres classiques et non seulement deux comme indiqué ci-dessus :

a - Une demande de **création d'une mention de licence Humanités orientée vers les Humanités numériques** : une licence Humanités numériques est sans doute plus conforme aux attentes et besoins contemporains ; la place des études anciennes dans une telle offre de formation y est importante en termes d'apprentissage d'une langue ancienne, de cours de culture antique et d'étude de l'évolution de notions clés jusque dans le monde contemporain, de cours de culture numérique (réalité virtuelle et SHS et réalité virtuelle et sources anciennes) et de projets tutorés dans le domaine des humanités numériques (notamment document numérique, en lien avec l'équipe du Craham et du Pôle document numérique).

b - La **création d'une certification en langue et cultures antiques / DU** : les cours de langues et cultures de l'Antiquité mutualisés dans les différentes mentions (Lettres, Philosophie, Histoire) peuvent être le support d'un DU et donner lieu à la création d'une certification en langues et cultures de l'Antiquité qui valoriserait les compétences des étudiants non inscrits en parcours Lettres classiques

c - Le **maintien d'un parcours Lettres classiques dans une licence Lettres** : dans ce parcours les cours de langues anciennes sont entièrement mutualisés avec d'autres licences (notamment la licence Histoire), comme c'est déjà le cas actuellement. En conservant à l'Université de Caen Normandie la possibilité d'un parcours Lettres classiques, au sein de la Licence Lettres, nous éviterons justement « le grand vide » de ce type de formations dans le grand ouest, risque de vide qu'évoque à juste titre le rapport d'évaluation. Déjà dans notre dossier nous signalions que le maintien de ce parcours serait un point fort de l'Université de Caen, compte tenu de la disparition de cette spécialité dans les universités les plus proches. Voir dans le dossier, p. 34-35, Rubrique : Offres de formation universitaire proches thématiquement : spécialité spécifique à l'UCBN /Point fort : « un bon partenariat avec les équipes pédagogiques de Licence Lettres parcours Lettres modernes, Licences Histoire, Philosophie, Arts du spectacle (grâce à la mutualisation de la quasi-totalité des enseignements) permet de proposer sur l'UCBN un parcours Lettres classiques qui a, en revanche, disparu de l'offre de formation des universités les plus proches géographiquement (Rouen, Le Mans, Rennes) ».

La nouvelle offre de formation pour 2017-2022 qui est actuellement à l'étude de la CFVU tient compte de ces trois pistes dans un dispositif réaliste et cohérent élaboré par les responsables du département d'Etudes anciennes avec l'ensemble des départements de la nouvelle UFR Humanités et Sciences Sociales.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'EVALUATION

Licence Lettres parcours Lettres modernes, champ de formation
Histoire, mémoire, patrimoine, langage

Nous voudrions apporter des précisions sur certains points du dossier d'évaluation HCERES qui nous a été communiqué. En particulier, nous préciserons les points suivants :

- Equipe pédagogique
- Place de la recherche, p. 5 ;
- Place des projets et des stages, p. 6 ;
- Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite, page 6 ;
- Suivi des diplômés

SYNTHÈSE

Dans la partie consacrée à la « synthèse de l'évaluation », le rapport note le manque de mise en contact des étudiants avec les métiers du livre et de la culture. Ces mises en contact sont effectuées via les partenariats culturels. Le partenariat avec la Comédie de Caen a donné lieu à différentes embauches : les responsables de communication et d'organisation d'événements de ce théâtre sont d'anciens étudiants de notre formation ; d'autres étudiants ont été embauchés par Radio Phénix après avoir effectué des comptes-rendus de spectacle dans le cadre du dispositif dit des « Relais étudiants ». D'autre part, le partenariat avec le festival du livre de Deauville, qui a invité les étudiants intéressés, est très prometteur en termes de formation professionnalisante et d'embauches ultérieures.

ANALYSE

Equipe pédagogique

L'équipe d'enseignants-chercheurs en littératures française et comparée ne comprend que 15 titulaires. L'enseignement en langue française et en linguistique ne concerne qu'un seul module par semestre. L'équipe pédagogique manque donc de titulaires pour assurer les cours et TD de début de licence : 336 heures sont effectuées par recours aux vacances et aux heures supplémentaires, ce qui n'est pas satisfaisant pour assurer sereinement et régulièrement la formation en licence.

Place de la recherche

Le rapport ne retient que l'initiation à la recherche en L3. Or, comme mentionné en p. 8 et en p. 11 du rapport, les étudiants sont rapprochés de l'équipe du LASLAR via deux modules. L'initiation à la recherche concerne tous les L3, dans chacun des deux semestres.

De plus, dans le parcours B, les étudiants peuvent se former à la critique littéraire. Il s'agit d'une approche pratique des écritures critiques qui poursuit le travail effectué dans les ateliers d'écriture en L3. Dans ce module les étudiants se forment à la critique journalistique puis vont rencontrer des écrivains au festival de Deauville. Ils se forment également à la recherche en littérature, participent au colloque et rédigent eux-mêmes des articles évalués.

Place des projets et des stages

Au moment de la rédaction du rapport sur la Licence, le stage d'insertion professionnelle des L3 n'était pas affecté d'ECTS. Depuis, cette situation a été modifiée et il comporte des ECTS.

Recrutement, passerelles et dispositif d'aide à la réussite
Arrivée des étudiants des CPGE

Un accord cadre explicite et incitatif a été établi en 2014. L'attribution des crédits ECTS par le conseil de classe de CPGE suffit à autoriser l'inscription des étudiants dans le niveau supérieur de leur cursus (semestre ou année), le plus généralement de la L1 à la L2 pour les hypokhâgneux, et de la L2 à la L3 pour les khâgneux.

Sur l'avis favorable du conseil de classe de la CPGE, les étudiants cubes, dès lors qu'ils sont inscrits en L3, obtiennent une validation d'études, leur permettant de s'inscrire directement en M1 dans les disciplines de lettres modernes et classiques notamment.

Suivi des diplômés

Le rapport indique que leur suivi via la page facebook du département devrait être prolongé. La prolongation de ce suivi informel n'est plus nécessaire avec le suivi rigoureux des étudiants désormais réalisé par l'Observatoire de l'établissement.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE